Philharmonie de Paris, projet billetterie
Annexe n°4 au CCTP : cas d'usage

Au stade le phase candidatures, ce document est transmis à titre indicatif.

Lors de la phase offre, les candidats invités à déposer une offre devront répondre à chacun des cas d'usage ci-dessous, par des vidéos à fournir avec leur mémoire technique.

1. Gestion en masse du paramétrage spectacles

- Création de 200 concerts numérotés, avec 2400 places et 6 catégories de place (les concerts sont nommés de concert 1 à concert 200). Chaque concert a 1 séance, sauf le concert 1 qui a 2 séances
- Paramétrer une date de mise en vente pour les 200 concerts et montrer comment la modifier.
- Correction en masse d'un tarif sur plusieurs concerts concernés

2. Paramétrage d'une exposition temporaire

- Création d'une exposition avec créneaux horodatés : du 1er sept au 1er mars, tous les jours sauf le lundi, de 12h-18h avec créneaux de 30 minutes
- Constitution d'une grille tarifaire (tarif plein, réduit, jeune, groupes…)
- Mise en vente en ligne, avec visualisation de la page de vente de l'exposition
- Modification en masse des contingents sur tous les créneaux, sauf le dernier de la journée, pour réduire de 10 le nombre de places en vente sur place
- Rajout a posteriori des créneaux en nocturne pour tous les vendredis soir.

3. Module de pilotage du paramétrage

- Montrez un module de pilotage, permettant d'appliquer différents filtres :
 - Représentation (avec sélection multiple)
 - Catégorie (avec sélection multiple)
 - Contingent (avec sélection multiple)
 - Tarif(s) (avec sélection multiple)
 - Limites tarifaires
 - Places disponibles restantes : sélection multiple des contingents concernés
- Montrez des actions de modification (catégories, limites tarifaires) et de transfert de contingents via ce module

4. Vente d'abonnement en ligne et gestion des co-abonnés

Le représentant d'un groupe de 6 amis achète en ligne des abonnements libres 3+ (avec 3 concerts placés).

- Montrez les possibilités de votre solution concernant :
 - Les choix des concerts (identiques pour tous ou non).
 - Le choix ou l'attribution de places côte-à-côte
 - L'identification des abonnés
 - Le paiement (un paiement unique ou un paiement par abonné)
 - La répartition des billets entre les abonnés et l'accès à ces billets via les comptes personnels des abonnés.

- Puis en back-office : un conseiller de vente édite une facture pour l'un des 6 abonnés, et l'envoie par email

- Sur la bourse d'échanges : un des membres du groupe remet 1 de ses billets en vente

- Sur la vente en ligne, un des membres du groupe ajoute 1 place de concert à son abo 3+, au tarif abo 3+.

5. Planning d'activités éducatives et ventes packagées EAC

- Paramétrage d'un planning de visites guidées scolaires avec plusieurs thématiques et des créneaux horodatés. Les prix sont forfaitaires (à titre d'exemple, voir l'annexe 7 : planning 2627_visites groupes_doc de préparation paramétrage)

- Paramétrage d'un package EAC (visite guidée thématique à tarif forfaitaire + concert avec un prix à l'unité) et plusieurs thèmes possibles, à choisir lors de la réservation

- Réservation du package par une classe de 30 élèves + 4 accompagnateurs, niveau 6e, choix du thème, paiement. Voir comment cela remonte dans le planning

- Puis, modification en backoffice du jour de la visite guidée du package : changement fait par le responsable du paramétrage

- Les billets du groupe sont contrôlés. Un rapport de contrôle d'accès est édité, montrant le nombre de participants réels.

6. Régie

- Génération du rapport de caisse journalier : ventilation de la recette globale par mode de paiement, par produit et par filière de vente, avec distinction explicite entre flux comptants et flux différés

- Montrez le process de remboursement en masse dans le cas de l'annulation d'un concert

- Gestion d'un paiement différé : émission d'une facture à payer, recherche de la commande après réception d'un virement (avec identification du contact payeur, distinct du contact ayant réservé, ex : enseignant/école), encaissement, édition de la facture acquittée, traçabilité dans les rapports et sur la fiche du contact